

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 17 SEPTEMBRE 1892

SOMMAIRE

TEXTE. — Entre-Nous, par Léon Ledieu — Carnet du *Monde Illustré*, par J. St.-E. — Etymologies, par P.-G. R. — Poésie : Charmes de l'œil, par Albert Ferland. — Le *Santa Maria* de Christophe Colomb. — Lettres d'une parisienne, par Jeanne Heilmann. — Sainte-Geneviève de Batiscan, par E.-Z. Massicotte. — Poésie : Religion et Patrie, par J.-B. Caouette. — Vision des bergers, par Paul Calmet. — Nos gravures, par J. St.-E. — Correspondance, par Ludio. — Les idées de ma vieille tante. — Carnet de la cuisinière. — Feuilletons : La Belle Ténébreuse (suite), par Jules Mary ; Mademoiselle de Kerven (suite), par Xavier de Montépin. — Jeux d'esprit et de combinaison : Problèmes de Dames et d'Echecs.

GRAVURES. — La grève des aiguilleurs de chemin de fer aux Etats-Unis. — Portrait de Christophe Colomb et de son vaisseau, le *Santa Maria*. — Le bombardement de la côte du Dahomey par les Français. — A travers le Canada : Les moulins à papier Buntin, à Salaberry de Valleyfield ; Vue du village de Sainte Geneviève de Batiscan. — Gravure du feuilleton.

PRIMES MENSUELLES DU "MONDE ILLUSTRÉ"

1 ^{re} Prime	\$50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



NE commission royale voyage en ce moment dans notre bonne province de Québec et fera son tour dans tout le Canada.

Qu'une, deux ou trois commissions royales voyagent, cela n'a rien d'étonnant, puis, que la locomotion est dans leur nature, et ce n'est pas pour vous donner ce simple renseignement que je vous

en parle.

Que si l'on s'attend à ce que je m'occupe de celles qui sont à la chasse de scandales politiques, on se trompe fort, car je trouve la chose intéressante que pour les intéressés seulement, et comme c'est le petit nombre, cela doit vous laisser très froids.

La commission dont il s'agit a pour but de recueillir les témoignages des hommes les plus influents ou les mieux renseignés du pays, afin de décider si la fabrication et la vente des spiritueux doit être prohibée ou non dans tout le Canada.

Grave question, qui intéresse tout le monde,

mais surtout les contrebandiers qui ont intérêt à ce qu'une loi de prohibition soit votée au plus vite.

Quelques-uns des témoignages rendus jusqu'à présent sont des plus curieux et plus instructifs.

* * Un médecin, par exemple, déclare que, règle générale, la plupart des alcoolisés sont victimes des produits falsifiés. Un ivrogne ne se dégoûte cependant jamais de l'alcool, et ce n'est donc pas en lui en donnant sans réserve qu'on parvient à le guérir, contrairement à l'opinion généralement répandue.

Un des chefs de la compagnie Allan déclare qu'il regarde une loi de prohibition comme attentatoire à la liberté, et ce n'est pas par un moyen de ce genre que l'on rend l'homme honnête et sobre. Le mal vient aussi, d'après lui, de l'usage des boissons falsifiées.

La loi Scott, disent plusieurs témoins, fait plus de mal que de bien dans les localités où elle existe, témoin le comté de Chicoutimi où partout l'on vend ouvertement des spiritueux.

Un homme très haut placé, protestant, est en faveur de l'abaissement des droits sur les vins légers, les vins français. N'a-t-il pas parfaitement raison ?

Autre exemple de l'absurdité du système de ne pas accorder de licence d'hôtel. Dans une paroisse où on ne peut vendre de spiritueux que dans un but médical ou religieux, et sur certificat du curé ou du médecin, il a été vendu, en un mois, 279 bouteilles de whiskey, 217 de gin, 28 de cognac, 11 de vin, 6 chopines d'alcool pur, etc., etc., en tout 518 certificats. Dans le mois de février dernier, 748 certificats ont été délivrés dans la même paroisse.

Et il n'y a pas à nier ces faits, puisque c'est le contrôleur du revenu lui-même qui a présenté ces certificats à la commission.

D'après ce même fonctionnaire, il y a une licence pour 606 habitants, mais il est évident qu'il devrait y en avoir le double, si on ne vendait pas sans licence ou sur certificats.

Dans le comté de Gaspé, il existe certaines paroisses où l'on vend illicitement des spiritueux dans vingt et trente endroits.

On voit où conduisent les lois de prohibitions.

Deux économistes distingués s'expriment ainsi : "Les prohibitions sont une prime à la contrebande." — B. CONSTANT.

"Ce sont les prohibitions qui font naître la fraude." — BAILLY.

Je ne sais pas évidemment quel sera le résultat de cette enquête, mais, si cela m'était permis, je demanderais à la commission de rechercher les causes de l'ivrognerie et de méditer la réflexion d'un savant en même temps que d'en vérifier la justesse :

"L'usage de l'eau-de-vie, dit Liebig, n'est pas la cause, mais l'effet de la misère. C'est une exception à la règle quand un homme bien nourri devient buveur d'eau-de-vie. Mais lorsque l'ouvrier gagne moins par son travail qu'il ne lui faut pour se procurer la quantité d'aliments nécessaires à son entretien, un besoin impérieux, inexorable, le force à recourir à l'eau-de-vie."

Cette assertion est très grave, et il faut constater si elle est juste ou erronée. Il faut donc savoir quelle relation existe entre les salaires et la consommation de l'alcool ; quelle classe d'hommes boivent le plus et pourquoi ?

La commission a un rôle très important, si elle veut le remplir consciencieusement.

* * En admettant que la misère pousse beaucoup à l'ivrognerie, il n'est personne, je crois, qui puisse contester que le désœuvrement n'apporte aussi son appoint à cette passion pour les stupéfiants.

Quand la journée a été bien remplie et que l'on a savouré les joies de la famille, il reste encore assez de temps pour boire ou... faire autre chose ; et c'est justement cette autre chose qu'il faut faire pour éviter la tentation d'aller au dehors prendre quelques coups avec les amis.

Nul ne peut se soustraire à cette nécessité d'employer son temps d'une manière quelconque — ce qui peut paraître une vérité de M. de la Palisse — et

comme chacun a sa marotte, il faut la satisfaire ; mais il y a marotte et marotte.

Ces réflexions m'arrivent à propos d'une nouvelle que je viens de lire et qui m'a fait le plus grand plaisir.

M. A. Ph. Roy, organiste et professeur de musique, d'Ottawa, vient de remporter le premier prix dans un concours ouvert par la Société Astronomique de France, société fondée, il y a quelques années, par le célèbre savant, Camille Flammarion, et qui se compose d'hommes de science, de professeurs et d'astronomes amateurs.

Un professeur de musique, astronome !

Le cas est assez rare pour être cité. Est-ce l'harmonie des mondes qui a séduit le musicien ; est-ce en s'élevant dans les hautes régions de son art que M. Roy a voulu voir plus haut, toujours plus haut ? Je ne sais, mais on ne peut que le féliciter de s'occuper de cette science, si belle et si grande qu'elle passionne ses adeptes.

M. Roy peut être fier du succès qu'il vient de remporter, car c'est la récompense de son travail, de sa foi vive dans la science, de ses observations répétées.

Quel exemple pour les jeunes gens, pour les hommes d'âge mûr même, qui passent leur temps à ne rien faire ou à faire pire.

Autrefois, l'astronome, le savant, était considéré comme un homme spécial, à part, en dehors du monde social ; on se le figurait comme un être conformé d'une manière extraordinaire, une tête à part, et rien autre chose dans le cerveau ; aujourd'hui, il n'en est plus ainsi, les astronomes amateurs sont nombreux et on leur doit bien des découvertes précieuses. Il en est de même des chimistes, physiciens, amateurs qui existent un peu partout.

C'est une preuve de progrès, et on est heureux de voir que le Canada est représenté dans cette belle phalange universelle d'hommes de science en la personne de notre compatriote, M. Roy.

Je voudrais le connaître pour le féliciter plus vivement encore.

* * John L. Sullivan n'est plus le boxeur champion du monde !

Le combat qui s'est livré il y a huit jours, à la Nouvelle-Orléans, entre Corbett et lui, l'a privé de ce titre envié dans le monde des coups de poing, et cette nouvelle a été accueillie à Montréal avec le plus grand plaisir.

Je ne me rendais pas compte de cette satisfaction, au premier abord, mais après être allé aux renseignements, j'ai appris que le grand John L. avait laissé de tristes souvenirs dans notre ville, lors d'un séjour qu'il y fit, il y a quelques années.

Fait assez rare pour être noté : la victoire, dans cette dernière lutte sauvage, est restée à l'homme intelligent et bien élevé.

Corbett est un jeune homme de vingt-six ans, très grand, sec, qui a reçu une bonne éducation et une instruction commerciale sérieuse ; il était employé dans une des grandes banques de Californie et était passionné pour les exercices du corps. Un beau jour, il quitta son rond de cuir pour se livrer exclusivement au *grand art* (!) de la boxe. Il eut plusieurs rencontres avec des pugilistes renommés, les battit, et vient de remporter le titre de champion du monde, en assommant John L.

Sullivan, au contraire, est un gaillard très mal élevé, ivrogne, batteur de femmes, etc., et sa défaite a été le signal de réjouissances dans la république américaine.

Par contre, Corbett est arrivé à New-York en train spécial pavoisé, et a été reçu comme ne le sont généralement pas ceux qui rendent des services réels à leur pays. Il a, de plus, gagné trente cinq mille dollars.

* * Cette réception rappelle tout à fait les honneurs que les Grecs décernaient aux vainqueurs des jeux Olympiques.

Après le combat, un héros proclamait devant toute l'assemblée le nom du vainqueur et de sa ville. On ne lui donnait pour récompense qu'une couronne d'olivier ; mais ses concitoyens, à son retour, le recevaient comme un triomphateur ;